



# COVID 19

## Protocole encadrement de l'activité RAFTING

### **SORTIE EAU VIVE SUR L'UBAYE EN EMBARCATION GONFLABLE**

L'activité de rafting s'adresse aux plus grands nombres en bonne santé.  
Tous les participants garantissent ne pas avoir de symptôme susceptible d'être lié au covid.  
Ils porteront sur eux leur maillot de bains et leurs chaussures, et devront avoir leur propre matériel sanitaire : masque et gel hydroalcoolique.

#### **RESERVATION**

Dans nos bureaux en respectant les gestes barrières ou par téléphone (vivement conseillé)

1 formule est proposée :

- Formule Engagement :

Groupes déjà constitués (famille ou personnes en situation de confinement groupé sur leur lieu de vacances)

1 guide pour 7 personnes maxi – Forfait 1 à 4 personnes : 180€/Guide +38€/Personne supplémentaire

Une fiche individuelle d'attestation de natation de groupe comportant nom, prénom, téléphone sera établie par nos secrétaires et conservée durant 2 mois afin d'assurer si besoin la traçabilité des "cas contacts"

#### **DEROULE DE L'ACTIVITE**

Les clients se garent sur le parking à côté du site d'activités du Martinet et viennent à pieds au-devant du bureau. Le chef de base ou la secrétaire pourra encaisser le solde de la prestation par chèque, espèce (attention, prévoir de faire l'appoint) ou carte bleue.

Nous vous conseillons de payer la totalité par CB par téléphone au moment de la réservation.

Les départs des groupes seront espacés afin d'éviter les regroupements, aussi il faudra bien respecter les horaires de rendez-vous.

Accueil par le guide.

Remise du matériel personnel en respectant les mesures de distanciation physique.

Le matériel est désinfecté par lavage avec un bactéricide aux normes 14476 après chaque utilisation.

Le matériel n'est utilisé qu'une fois par jour.

Les vêtements personnels seront stockés dans les véhicules des clients.

Seul le moniteur interviendra sur les participants pour vérifier la bonne utilisation et le bon équipement du matériel.

Au départ de l'activité, un briefing sera fait par le guide qui procèdera à l'énumération des règles et techniques de pratique de l'activité.

A la fin du parcours, les participants remonteront par autocar ou minibus en respectant les consignes de distanciation et mesures gouvernementales (soit 5 par minibus ou 1 par siège dans l'autocar). Ils remettront le matériel qui leur a été confié par le guide dans un bac de désinfection qui sera rangé à posteriori par le guide après un rinçage et de séchage.

Fin de l'activité.